



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

Projet de résolution sur l'amélioration des conditions d'enseignement en Bosnie Herzégovine

Soumis par l'ITUPEWBH et le TUSHENSC (Bosnie-Herzégovine) en vue de son adoption par la Conférence du CSEE, la Conférence régionale de l'Internationale de l'éducation, réunie à Budapest du 26 au 28 novembre 2012

Soucieux, d'une part, de faire connaître en détail la situation générale que connaissent tous les niveaux de l'éducation en Bosnie-Herzégovine, du pré-scolaire à l'enseignement supérieur, et d'autre part, de présenter l'analyse des difficultés actuelles, l'Independent Trade Union of Primary Education Schools Education of Bosnia and Herzegovina and the Trade Union of Secondary and High Education, Nurture, Science and Culture of Bosnia and Herzegovina, proposent que la Conférence du CSEE qui se tiendra à Budapest du 26 au 28 novembre 2012 adopte la résolution suivante :

1. Tout individu a le droit de recevoir une éducation de bonne qualité, laquelle revêt une grande importance pour le développement social, économique et intellectuel de la société. Cependant, l'exercice de ce droit subit depuis peu les effets de la crise économique mondiale.

En Bosnie-Herzégovine, les travailleurs de l'éducation vivent à la limite de la pauvreté ; ils sont traités comme des agents de l'Etat et leurs salaires sont assimilés tout simplement à un poste dépense budgétaire ordinaire. Les salaires des personnels de l'éducation sont à peine suffisants pour leur assurer des conditions de vie décentes, et ne les motivent guère à consentir des efforts pour offrir une éducation de meilleure qualité.

2. Les syndicats sont méprisés par les gouvernements, qui leur dénie la qualité de partenaires de même valeur, et cette situation entraîne un déficit de dialogue social, l'adoption d'une législation du travail unilatérale et la non-conformité avec les conventions collectives sectorielles.

Les gouvernements cantonaux ne paient pas aux salariés les compensations auxquelles ils ont droit en exécution des condamnations pour non-conformité vis-à-vis des conventions collectives.

En outre, les conclusions et décisions qu'ils ont prises récemment vont à l'encontre des conventions collectives sectorielles car elles rejettent les droits définis et déterminés avec précision dans les conventions en question. Ceci met en péril les droits et les libertés des



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

syndicats et de leurs membres, spécifiquement en ce qui concerne leur position économique et leur statut social.

3. De manière générale, au moment où sont établis les budgets, les restrictions budgétaires décidées sont toutes au détriment du secteur de l'éducation, ce qui démontre à suffisance que le secteur de l'éducation reçoit seulement les budgets minimums et que l'éducation est considérée sans plus comme une rubrique de dépenses ordinaires et en aucune manière comme un investissement d'avenir.

Compte tenu des éléments qui viennent d'être énoncés, nous demandons aux gouvernements de Bosnie-Herzégovine :

- a. qu'ils harmonisent la législation à tous les niveaux de l'éducation en Bosnie-Herzégovine;
- b. qu'ils se conforment strictement aux conventions collectives actuellement en vigueur et les mettent en pratique ;
- c. qu'ils adoptent des normes d'éducation uniformes garantissant à tous les élèves et à tous les étudiants en Bosnie-Herzégovine l'égalité des droits à l'éducation ;
- d. qu'ils adoptent une échelle barémique uniforme garantissant la même rétribution à tous les salariés exerçant les mêmes fonctions dans tous les cantons de Bosnie-Herzégovine;
- e. qu'ils consentent des investissements financiers dans le but d'améliorer le système d'éducation en Bosnie-Herzégovine;
- f. qu'ils se conforment aux jugements prononcés en matière de conventions collectives.